

# Compte rendu « Commission Environnement »

## Le 10 février 2009 à 18h00 à la CCIB

---

### Ordre du jour :

---

1. Les énergies renouvelables introduction générale
2. Définition d'une stratégie par le conseil de développement en 2009
3. Questions diverses

### 1. Les énergies renouvelables introduction générale

---

M AGUILLON du CPIE de haute Provence a introduit la séance par une présentation qui s'est attachée à rappeler les ressources énergétiques puisées dans la nature (renouvelable et non renouvelable) et l'évolution de leur consommation ces dernières décennies. Cette évolution montre que de nos jours, l'économie résidentielle est celle qui consomme le plus d'énergie, vient ensuite l'industrie. L'estimation des stocks disponibles est difficile, mais les experts s'accordent à dire que les pics de production ont été atteints et que les gisements vont s'épuiser d'ici 40 à 60 ans. En France la part de l'énergie nucléaire dans la production énergétique est majoritaire contrairement à la production énergétique mondiale. La part de production des énergies renouvelables est faible.

D'autre part, il est possible de mesurer l'énergie cachée « énergie grise », il s'agit de l'énergie consommée pour la production et l'élimination d'un produit depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la commercialisation du produit. Cela peut permettre d'établir des critères de choix à l'achat de ce dernier. (

Enfin, Le risque industriel, la pollution et l'effet de serre notamment sont d'autres problèmes liés à la consommation d'énergie.

Bilan sur les points noirs liés à la consommation d'énergie.

Quelles perspectives pour notre avenir.

- ✚ Optimisation de l'existant.
- ✚ Nouvelles sources d'énergies et nouveaux procédés (la pile à combustible, la fusion nucléaire : projet ITER).
- ✚ les sources d'énergies renouvelables : éolien, solaire, biomasse, géothermie
- ✚ Les économies d'énergie (les déplacements, l'habitat, la consommation et la gestion des déchets). Ce dernier point semble être la base de l'accompagnement d'une stratégie cohérente de maîtrise de l'énergie.

### 2. Définition d'une stratégie pour le conseil de développement en 2009

---

D'ors et déjà sur le territoire plusieurs démarches favorisant l'économie de la ressource énergétique sont en cours :

- ✚ Etude de développement de l'éolien dans la vallée de l'Oule
- ✚ OPAH du SIVOM
- ✚ Parcs photovoltaïques, centrale solaire projet SOLENHA Aspres sur Buëch
- ✚ Projet ASTER Bois énergie du syndicat Mixte des Baronnies provençale (SMBP) projet de Pnr en partenariat avec le Pays.
- ✚ Soirée d'information éclairage public organisée par Saunier et associés et le Pays
- ✚ Interrogation et démarche pour une meilleure maîtrise de la consommation énergétique des bâtiments publics

L'intérêt des participants a fortement été tourné vers les types d'énergies renouvelables et leur potentiel, et sur la question de comment réduire la consommation et réaliser ainsi des économies budgétaire.

- ✚ L'eau
- ✚ L'éolien qui représente que 1% de la production électrique en France, présente quelques limites dans la production continue, le raccordement au réseau et le stockage de l'électricité. Ceci dit le développement de l'éolien ne doit pas en être pénalisé pour autant. Le problème récurrent reste la question paysagère et faunistique. Il existe des cartographies des courant aérien pour connaître les potentialité de son territoire. Si le territoire est prédisposé des études complémentaires sont indispensables avant tout développement, elles permettront de définir des ZDE (Zone de Développement Eolien).
- ✚ La géothermie est la 3<sup>ème</sup> énergie renouvelable dans le monde après la biomasse et l'hydraulique. Elle permet de produire de la chaleur et de l'électricité. L'énergie géothermique est une énergie renouvelable paradoxale dans la mesure où une utilisation trop intensive entraîne l'épuisement des sources de chaleur. Une utilisation raisonné de cette forme d'énergie s'impose.
- ✚ Le photovoltaïque connaît un développement important autant dans le privé que dans le public. Le rachat de la production électrique par EDF est un atout non négligeable de ce développement, d'autant que l'installation de photovoltaïque peut bénéficier d'aides publiques dès lors qu'elle ne se fait pas en plein champ. La vente de l'électricité produite varie selon que les panneaux installés sont intégrés à la toiture (0.60€ kWh) ou superposés (0.32€ kWh). L'intérêt de pouvoir développer ce type d'installation permet de réinjecter dans le réseau local de l'électricité dans les moments de pic de consommation journalier, notamment liés à la production industrielle, et de pallier à la déperdition du transport d'électricité. D'autres pistes pour le solaire sont étudiées. En voici deux exemples :
  - la pile à hydrogène (à combustible) : des chercheurs japonais ont découvert la possibilité de photocatalyser la dissociation de l'eau en oxygène et hydrogène en utilisant le rayonnement solaire. L'hydrogène est un carburant d'avenir car sa combustion n'apporte aucune pollution (elle régénère de l'eau). La pile à hydrogène a déjà fait ses preuves sur les engins spatiaux ;
  - les centrales solaires satellisées : le projet Solar Power Satellite envisage de satelliser une centrale de production photovoltaïque. La disponibilité de l'énergie solaire serait alors de 24 heures sur 24 et l'énergie produite serait transportée sur terre par faisceaux laser ou micro-ondes.
- ✚ La biomasse est utilisée sous différentes forme comme les biocombustibles (forêt et déchets organiques). Pour utiliser cette filière, il faut impérativement compter sur une ressource en biocombustible durable et sur des coûts de collecte et de transport raisonnables. Elle participe au développement local de nos territoires ruraux. Le SMBP conduit un projet de développement de la filière bois énergie auquel le Pays est associé. Le biocarburant (bioéthanol ou

huile végétale) ne peut pas se substituer au gazole mais vient en complément. Le biogaz il s'agit du méthane produit par la fermentation naturelle des déchets organiques. La production de méthane naturel contribue à l'effet de serre supérieur à celui du dioxyde de carbone. Or le méthane est un bon combustible mais il existe des contraintes de traitement, de rentabilité financière et de stockage qui limitent son développement.

Suite à ces échanges, il est proposé que le conseil de développement organise des séances d'information afin de sensibiliser les collectivités sur ces questions.

D'autre part, le pays pourrait créer un espace dédié au conseil de développement sur le site Internet et mettre en ligne une base de données réunissant à la fois les personnes ressources et les lignes de financement pouvant être mobilisées.




Audrey PELOUX, stagiaire de l'IUT de Digne sera chargée pendant 2 mois d'organiser ces journées territoriales et de travailler sur la base de données.

### **3. Questions diverses**

---

Prochaine réunion de la commission « environnement » le mardi 14 avril 2009 à 18h lieu à définir.

L'ordre du jour (sous réserve de modification) :

-  Travail sur l'organisation des séances d'information
-  Présentation de l'appel à projet régional AGIR maîtrise des énergies
-  Présentation candidature Bois énergie SM Baronnie Provençales

Présents et excusés :

Voir feuille de présence jointe au compte rendu